

SYNTHESE DE L'ATELIER B2

Intervention de Rudy PISCHIUTTA, Nord Nature Chico Mendes : « Comment évaluer les impacts de la gestion des espaces verts sur la biodiversité ? »

Les objectifs du projet présenté sont les suivants :

- Evaluer les pratiques de gestion sur la biodiversité en milieu urbain - périurbain
- Obtenir des données sur la biodiversité « ordinaire »
- Sensibiliser et impliquer des élus, techniciens et habitants
- Repérer des indicateurs pertinents

Définition de la gestion différenciée : gestion globale pragmatique, adaptée aux usages des sites et éco responsable, avec des pratiques plus respectueuses : gestion plus extensive, moins de pesticides, place aux espèces locales.

L'évaluation et le suivi de la biodiversité dans le projet de NNCM :

- Protocole qui implique les techniciens (agents de terrain)
- Utilisation de protocoles standardisés : Muséum d'Histoire Naturelle
- Suivi des groupes d'espèces :

Les oiseaux : méthode Muséum : STOC-EPS

- 10 points d'écoute sur 5 minutes répartis selon l'aspect habitat
- 3 communes : grande, moyenne, petite
- Point complémentaire sur les espaces verts intéressants.
- 2 passages/an (espèces tardives et précoces)
- Réalisation : NNCM ou personnes relais (connaissances fiables)

Chiroptères : protocole pédestre : Muséum

- 2 passages (mise bas et jeunes à l'envol)
- 6 minutes d'écoutes avec équipement spécifique : sonogramme
- Réalisation : NNCM ou personnes relais avec un agent technique

Les papillons de jours : PROPAGE

- Compter les papillons observés dans une boîte imaginaire environ 10 minutes.
- 3 passages : 01/06, 05/07, 10/08 (+/- 10 jours)
- Réalisation : techniciens volontaires, agents de terrain après formation.

Premières constatations : des collectivités intéressées, des techniciens motivés et curieux.

QUESTIONS :

Pertinence de ne considérer que quelques groupes ? Quid du végétal ?

Réponse : les indicateurs choisis sont pertinents. Pour le végétal le besoin de compétences est assez pointues (pas réalisé par NNCM). Dans le cadre de cette étude assez d'informations sont apportées par les autres groupes. L'approche globale étant difficile il est préférable de se contenter de quelques groupes indicateurs.

Comment le suivi est-il organisé ?

Réponse : Suivi sur 3 ans, l'organisation doit donner envie de continuer aux agents volontaires. Certains sont déjà des « sentinelles » sans le savoir.

Intervention de Jean-Christophe PRIGNON (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) : « Évaluation de la gestion différenciée dans quelques parcs sur certains paramètres environnementaux et de gestion »

Bruxelles : 600-700 ha de parcs.

Objectif de l'étude présentée : mesurer les impacts de la gestion différenciée sur la biodiversité et sur les émissions de carbone dans 4 parcs avec typologie très différentes :

- Très minéral
- Riche en biodiversité
- Très riche en biodiversité
- Pâturé

Principaux résultats :

Désherbage thermique : augmentation de l'émission de CO₂ pour l'entretien des parcs (privilégier désherbage manuel). Doit donc être remis en question.

Bilan plus favorable pour la fauche que pour la tonte (3 à 5 fois moins), indice biodiversité augmente avec la gestion différenciée, aussi lié avec les habitats relictuels et le maillage.

Pâturage : presque 0 CO₂ d'origine fossile émis.

QUESTIONS :

Mesure du CO₂ non continue ?

Il n'y a pas de suivi permanent, juste le reflet au temps t. Ces données doivent permettre de faire des choix selon davantage de critères, avec par exemple pour conséquence de préconiser le développement du pâturage.

Intervention de Delphine CRESPEL, AIRELE : « Indice Relatif de Biodiversité (IRB®) »

Il n'existe pas d'indicateur biologique pour milieu terrestre. L'IRB® est un outil mathématique permettant de mesurer les variations de biodiversité d'un groupe biologique dans un espace donné.

Principe de mise en œuvre :

- Choix des habitats concernés
- Choix des groupes indicateurs (selon l'habitat)
- Inventaire de terrain
- Calcul IRB, tenant compte de l'abondance des espèces, de leur utilisation du site, de leurs statuts de rareté/menace/protection
- Suivis temporel et spatial

Quelques exemples d'application sont donnés sur des mares dans un parc d'activité et dans le Parc Départemental du Val Joly.

Les limites de l'IRB :

- C'est un indice relatif
- Besoin de développer les expérimentations pour renforcer la robustesse de l'outil
- Suivi spatial : même groupe biologique et même type d'habitat
- Suivi temporel : protocole similaire chaque année

QUESTIONS :

Existe-t-il une relation entre les indices ? (exemple entre IRB flore et IRB insectes)

Réponse : Effectivement c'est une impression pour le moment ; il est cependant nécessaire de réaliser des études plus poussées.

Multiplicité des indicateurs et des méthodes de calcul n'est-elle pas à craindre? Faut-il arriver à un protocole unique normalisé ?

Réponse : Il faut effectivement travailler dans ce sens

Quid des milieux avec plusieurs habitats ?

Réponse : Pour les grands sites on regarde milieu par milieu et groupe par groupe.

La superficie du milieu est prise en compte dans l'indice ?

Réponse : non, prise en compte des individus et du nombre d'espèce.